



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE JOLIETTE

02-07-2020

**67^e SÉANCE
CONSEIL 2017-2021**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil tenue le
2 juillet 2020 à 8 h 30 par vidéoconférence

Sont présents : M. Luc Beauséjour, conseiller
M. Richard Leduc, conseiller
M. Yves Liard, conseiller
M. Patrick Lasalle, conseiller
M. Alexandre Martel, conseiller

Sont absents : Mme Claudia Bertinotti, conseillère
Mme Danielle Landreville, conseillère
M. Patrick Bonin, conseiller

Formant quorum sous la présidence de : M. le Maire Alain Beaudry

1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par M. Alain Beaudry, maire. Sont également présents Me Mylène Mayer, greffière, laquelle agit à titre de secrétaire et M. Gaétan Béchar, directeur général.

2 **20-358 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Martel, appuyé par le conseiller Luc Beauséjour et unanimement résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Soumission numéro AP20-002 – Bâtiment annexe au garage municipal – Les Entreprises Christian Arbour inc. – Adjudication de contrat
4. Période de questions
5. Date et heure de la prochaine assemblée
6. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE JOLIETTE

02-07-2020

3

**20-359 – SOUMISSION NUMÉRO AP20-002 – BÂTIMENT ANNEXE
AU GARAGE MUNICIPAL – LES ENTREPRISES CHRISTIAN
ARBOUR INC. – ADJUDICATION DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres pour la construction d'un bâtiment annexe au garage municipal abritant les locaux d'Hydro-Joliette a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) ainsi que dans le journal local;

CONSIDÉRANT QUE six soumissions ont été reçues dans les délais et ouvertes en date du 4 mars 2020;

ENTREPRISES		PRIX AVANT TAXES
1	Les Entreprises Christian Arbour inc.	4 459 000 \$
2	Gilles Malo inc.	4 523 333 \$
3	Bernard Malo inc.	4 590 000 \$
4	Construction Julien Dalpé inc.	4 777 409 \$
5	Construction Venne et Fils Ltée.	4 860 000 \$
6	Construction Genfor Ltée.	4 877 000 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Leduc, appuyé par le conseiller Yves Liard et résolu :

D'ADJUGER, aux conditions prévues dans les documents d'appel d'offres AP20-002, le contrat pour la construction d'un bâtiment annexe au garage municipal abritant les locaux d'Hydro-Joliette, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à « **Les Entreprises Christian Arbour inc.** », au montant de **4 459 000 \$**, avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné la présentation de cette séance en huis clos, les citoyens sont priés de faire parvenir les questions ou commentaires par courriel à mairie@ville.joliette.qc.ca ou par téléphone au 450 753-8020 du lundi au jeudi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h 15 et 16 h 30 et le vendredi entre 8 h 15 et 12 h.

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire se tiendra le mardi 13 juillet 2020, à 15 h 30, par vidéoconférence.



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE JOLIETTE

02-07-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 8 h 33.

ALAIN BEAUDRY,
Maire

MYLÈNE MAYER,
Greffière